



Communiqué de presse

## Glyphosate : le principe de précaution doit s'appliquer en Europe

**Le comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques vient d'annoncer qu'à ses yeux, le glyphosate, composant actif du pesticide le plus vendu au monde (Roundup), ne peut être classé comme cancérigène. Cet avis va à l'encontre de la position du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui juge pour sa part la substance « cancérigène probable pour l'homme ». Pour foodwatch, la Ligue contre le cancer et Générations futures, ces désaccords entre scientifiques sur la dangerosité du glyphosate requièrent que le principe de précaution soit appliqué. L'Union européenne doit mettre fin à l'autorisation du glyphosate en Europe.**

**Paris, le 17 mars 2017.** L'Union européenne (UE) doit décider prochainement de maintenir ou non l'autorisation du glyphosate, substance active de nombreux pesticides dont le Roundup de Monsanto. Dans le cadre de cette procédure, la Commission a sollicité l'avis de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA), qui vient de conclure que le glyphosate n'était ni cancérigène, ni mutagène. Cela va à l'encontre des conclusions du CIRC, agence de l'Organisation mondiale de la santé. Pour le CIRC, le glyphosate est « probablement cancérigène pour l'homme ».

Les désaccords scientifiques qui demeurent autour des dangers liés au glyphosate doivent pousser l'Union européenne à appliquer strictement le principe de précaution. Pour foodwatch, la Ligue contre le cancer et Générations Futures, « une substance ne devrait être autorisée que s'il n'existe aucun doute sérieux sur son innocuité. Ce n'est pas le cas pour le glyphosate, l'Union européenne doit donc l'interdire.» La France, par la voix de Ségolène Royal, vient également d'appeler les ministres européens de l'Environnement à s'opposer à un renouvellement de l'autorisation dans la durée du glyphosate.

L'ECHA précise par ailleurs que la classification qu'elle propose ne tient pas compte des risques posés par l'exposition au glyphosate, mais seulement des propriétés du glyphosate lui-même. Les risques liés à l'exposition devront toutefois être pris en compte dans la décision de prolonger ou non l'autorisation du glyphosate au sein de l'UE.

### Contacts presse :

Foodwatch : Ingrid Kragl - [media@foodwatch.fr](mailto:media@foodwatch.fr) - 01 73 70 60 94

Générations futures : François Veillerette - [francois@generations-futures.fr](mailto:francois@generations-futures.fr) - 06 81 64 65 58

Ligue contre le cancer : Elodie Audonnet – [elodie.audonnet@ligue-cancer.net](mailto:elodie.audonnet@ligue-cancer.net) – 01 53 55 25 31